



Case postale 5  
1618 Châtel-St-Denis

[www.vbc-chatel.ch](http://www.vbc-chatel.ch)

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 juin 2022**

Le Président ouvre l'Assemblée à 19h36 et remercie les membres de leur présence en leur précisant que la première tournée ainsi que les planchettes qui suivront sont offertes par le club.

Les membres ont été informés de la tenue de l'assemblée générale par lettre du 7 avril 2022.

L'ordre du jour est le suivant :

- Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
- Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- Lecture et approbation des rapports des Président, Commission technique et caissier
- Rapport des vérificateurs des comptes et adoption des comptes annuels
- Approbation du budget saison 2022-2023
- Ratification des admissions, démissions et exclusions des membres
- Election des membres du Comité et des vérificateurs des comptes
- Divers

### **1. Contrôle des présences**

29 membres sont présents, la majorité est à 15. La liste des présences circule sur les tables et les membres présents sont priés de contrôler leurs données, en particulier l'adresse e-mail, qui sera nécessaire pour la licence, puis de la signer. Des listes de membres seront également distribuées au début de la saison prochaine afin que le comité puisse effectuer les éventuelles modifications.

### **2. Désignation des scrutateurs**

Etant donné le nombre des membres présents, aucun scrutateur n'est désigné.

### **3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale**

Le président annonce qu'il y a une coquille dans le procès-verbal dans les indemnités qui sont augmentées dès la saison 2021-2022 : l'augmentation est de CHF 250, non de CHF 500, à CHF 1'000. Le président demande aux membres de voter sur l'approbation du procès-verbal avec les corrections susmentionnées. La lecture n'est pas demandée. **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

### **4. Lecture et approbation des rapports des Président, Commission technique et caissière (cf. rapports des concernés)**

Le président revient sur cette saison, sur la participation des membres, et notamment des jeunes, et la vente des fondues.

Il remercie également Raphaël pour l'organisation du tournoi interne ; tout le monde l'applaudit.

Concernant le camp junior, il a été décidé de le faire à Châtel. Le président est sûr que ce sera également très sympa et qu'on trouvera une solution pour l'hébergement, même si cela n'est pas facile.

Yann prend la parole et n'a pas grand-chose à dire, si ce n'est que la F4 s'est réunie avec la F23. Myriam mentionne que tout s'est bien passé et que l'équipe a terminé 2<sup>ème</sup>.

Concernant la H2, l'équipe a fini 6<sup>ème</sup> sur 8, ce qui est bien, mais pas top.

Pour le volley-détente, il y a eu pas mal de changements, ce qui a été compliqué. En outre, le groupe était très fort. Cela s'est mieux passé par la suite et l'équipe a fini 4<sup>ème</sup> sur 8.

S'agissant des M23, Cathy, qui n'est pas présente, a préparé un message qui est lu par Raphaël. Ce fut une saison difficile, car de nombreux joueurs de tous niveaux sont arrivés. Ils ont participé aux championnats suisses et se sont bien battus. Le résultat reste très honorable et l'expérience acquise est primordiale.

Pour les M17, Fabrice prend la parole. 34 entraînements sur 36 ont pu avoir lieu. La saison a démarré avec 36 jeunes et se terminent avec 28 jeunes. Il y a une grosse progression dans la relève, grâce au bouche-à-oreille des juniors. Les tournois ont été compliqués à organiser. L'équipe A a terminé 2<sup>ème</sup> et l'équipe B (équipe débutante avec de très jeunes joueurs) s'est très bien débrouillée. Fabrice note tout de même une petite déception au niveau de l'organisation du tournoi U18 (gros bug avec Swiss Volley Fribourg). Il est très fier de ces jeunes, dont il s'occupe depuis 2 ans et demi, et leur souhaite le meilleur dans leurs futures équipes. Raphaël mentionne que l'entraide entre les entraîneurs a été idéale et est également très motivé par la progression des joueurs de l'équipe B.

Yann remercie et félicite les entraîneurs.

Pour la saison prochaine, sont inscrites :

- Une H2 entraînée par Yves-Alain
- Une F4, entraînée par Myriam
- Une F19, entraînée par Fabrice et Pascal
- Une H23, entraînée par Cathy (dont ça sera la dernière année)
- Une M17, entraînée par Camille et Raphaël.

Au niveau des arbitres, Loïc est entrain de finir sa formation et Valentin s'est proposé et pourra arbitrer dès la saison 2023, ce qui facilitera l'arrêt de Philippe, Claude et Raphaël.

Concernant la formation des marqueurs, le club espère avoir des membres motivés. 6 personnes doivent être inscrites en septembre. Valentin est intéressé et, le cas échéant, 5 personnes seront tirées au sort.

Myriam propose que des marqueurs viennent marquer les matchs de la F4, afin que tous les

marqueurs puissent marquer.

Yann informe les membres que le système informatique de Swiss Volley va entièrement changer. Les licences seront désormais électroniques. Les membres vont recevoir un e-mail pour s'inscrire. Avec cela, Swiss Volley Fribourg a augmenté de CHF 20 la licence pour la ligue régionale. Jonathan précise que ces CHF 20 seront mis à disposition pour la promotion du volley et la formation chez les jeunes. Yann indique également qu'il y a un espoir qu'un tournoi M17 garçon et un tournoi M17 filles puissent être organisées.

Anjara n'étant pas là, Nicolas prend la parole. Il mentionne qu'il manque un moniteur J+S pour les M23. Jonathan se propose pour faire le cours J+S. Anjara est par ailleurs en train de faire le nécessaire pour les reconnaissances des entraîneurs qui ont déjà leur J+S.

### **L'Assemblée générale prend acte des rapports du Président et de la Commission technique.**

La parole est finalement donnée à Jonathan, caissier, pour son rapport.

Les comptes ont été clôturés au 31 mai 2022.

On arrive à une différence/perte de CHF 12'492.75 par rapport au budget. Ceci s'explique en partie par l'achat des trainings, le paiement des frais pour la participation des M23 aux championnats suisses et l'augmentation des indemnités des arbitres. On est également au-dessus du budget pour les frais d'arbitrage, car on a reçu une amende de Swiss Volley.

Il revient sur les charges exceptionnelles. En effet, le comité a décidé de baisser la cotisation à CHF 80 et de prendre en charge la moitié des frais de licence, ce qui explique la différence dans ce poste.

En outre, les subsides ont été vus à la baisse, étant donné la pandémie.

Les produits sont restés à peu près identiques.

Il finit par remercier les membres pour la vente des fondues.

### **L'Assemblée générale prend acte des résultats de l'exercice 2021-2022.**

## **5. Rapport des vérificateurs des comptes et adoption des comptes annuels**

Bastien, vérificateur, prend la parole et mentionne les deux points en suspens, soit les indemnités aux arbitres et les charges exceptionnelles. Il a vérifié les comptes avec Cathy Hadorn. Cette dernière s'étant excusée pour l'assemblée et n'ayant pas eu les explications de ce soir, elle ne peut pas proposer à l'assemblée de les accepter. Bastien, étant présent et suite aux explications fournies, propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels et de donner décharge au caissier, aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes.

**A l'unanimité, l'Assemblée générale adopte les comptes annuels pour la saison 2021-2022 par 24 voix pour et 4 abstentions, soit à la majorité.**

Les membres applaudissent le caissier pour le travail accompli.

## 6. Approbation du budget saison 2022-2023

Le budget de la saison prochaine prévoit :

- Charges : CHF 29'600
- Produits : CHF 25'500
- Perte : CHF 4'100.-

Cf. powerpoint pour le reste.

Myriam mentionne que des frais d'équipements seront certainement à prévoir pour les nouvelles équipes. Ce sera discuté au comité, tout en sachant qu'un montant de CHF 2'000 (prestations en faveur des équipes) peut être alloué à ce poste.

Le président mentionne qu'il faudra trouver des sponsors et organiser des manifestations (éventuellement un tournoi humoristique) pour diminuer les pertes.

Jonathan précise également que s'il y a des personnes motivées à organiser des manifestations, il ne faut pas hésiter à en faire part au comité.

Claudine propose par ailleurs de faire appel au Messenger et à La Gruyère deux fois par saison, lors de tournois ou matches, afin de promouvoir le club et d'intéresser d'éventuels sponsors.

Bastien Mossier et Trix Wenger seront les vérificateurs pour la saison prochaine et Benoît Junod est désignée suppléant.

**La parole n'étant plus demandée, le budget discuté est voté et approuvé à l'unanimité.**

Jonathan informe les membres de la création d'un compte TWINT pour l'organisation du tournoi de beach-volley et la tenue de la buvette lors des tournois (076 336 09 29). Cependant, ce compte ne fonctionnera pas pour le paiement des cotisations et/ou fondues.

Il annonce également qu'un envoi groupé sera désormais fait pour les cotisations/licences et la vente des fondues.

Avant de laisser la parole à Nicolas, il remercie Benoît de l'avoir aidé jusqu'en milieu de saison.

## 7. Ratification des admissions, démissions et exclusions des membres

Il y a 14 admissions et 17 démissions. Il faut ajouter Jimena Morales dans les démissions, car elle a juste fait quelques entrainements avant de repartir au Costa Rica.

On a 106 membres au total (contre 112, la saison passée), ce qui est bien.

## 8. Election des membres du Comité ainsi que des vérificateurs des comptes

Le Président annonce qu'il y a toujours un poste à repourvoir au sein du comité, soit le poste

communication.

Le comité en place est réélu et est formé de :

Séverine Pilloud  
Nicolas Junod  
Fabian Alvez  
Yann Mossier  
Anjara Stevens  
Jonathan Delaloye

L'Assemblée générale prend ensuite acte de la nomination des vérificateurs des comptes pour la saison 2022-2023, à savoir :

- 1<sup>er</sup> vérificateur : Bastien Mossier
- 2<sup>ème</sup> vérificatrice : Trix Wenger
- Suppléant : Benoît Junod

## 9. Divers

### Fixation des cotisations

Il n'y a pas de changement à ce niveau :

- Enfants jusqu'à 10 ans (kids) : CHF 80 (un entraînement et pas de championnat)
- Enfants jusqu'à 16 ans : CHF 100
- Etudiants/Apprentis : CHF 150
- Membres actifs : CHF 200
- Membres passifs : CHF 80
- Membres d'honneur : exemptés

L'assemblée générale en prend acte.

### Indemnités des entraîneurs

- Equipe 2 entraînements + championnat : CHF 1'500
- Equipe 2 entraînements + tournois : CHF 1'400
- Equipe 1 entraînement + championnat : CHF 1'100
- Equipe 1 entraînement + tournois : CHF 1'000
- Aide (même entraînement que l'entraîneur) : CHF 500
- Volley-Détente : CHF 500

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les indemnités des entraîneurs.

### Programme d'activités pour la prochaine saison présenté par Fabian

Nicolas prend la parole pour Fabian qui est excusé.

sept.-nov. 2022 : Vente de fondues  
1-2-3 juillet 2022 : Tournoi de beach-volley  
26-28 août 2022 : Camp juniors

Raphaël prend la parole et propose de refaire le tournoi interne et même d'organiser un deuxième tournoi interne, éventuellement à la mi-décembre (en semaine ou week-end). Le club remercie Raphaël pour l'organisation et sa motivation.

Nicolas laisse la parole à Yann pour le tournoi de beach-volley. Les membres ont reçu le fichier par WhatsApp, mais il est en lecture seule. Yann s'occupe de faire le nécessaire. Pour le tournoi inter-entreprises, on cherche encore du monde. Donc, il demande aux membres de faire de la publicité auprès de leurs connaissances.

Par ailleurs, il cherche un trax pour débarrasser le sable du 3<sup>ème</sup> terrain le lundi 4 juillet 2022. Quentin et Romain ont éventuellement des liens et regarderont avec Yann. Sinon, on est également à la recherche de parasols et de sponsoring.

Le comité se réjouit de voir tous les membres du club à l'occasion de ce tournoi !

**L'Assemblée générale approuve le programme d'activités pour la saison 2022-2023.**

Nicolas reprend la parole pour remercier les membres du club et leur souhaite un bon été.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée générale.

#### **VBC Châtel-St-Denis**

Le Président  
Nicolas Junod

La Secrétaire  
Séverine Pilloud